



## COMPTE-RENDU A.G. CODEP 43 FFCT

18 Novembre 2017

13 des 14 clubs du CoDep 43 étaient représentés.

### Excusés :

Mme CANO présidente fédérale FFCT

Mr WAUQUIEZ Président du Conseil Régional

Mme VALENTIN, députée

Mr MARCON Président du conseil Départemental

Mr GALLOT Président de la CC des Sucs

Mr SOUVIGNET dernièrement élu président de la CC du Pays de Montfaucon.

Mr PECH président CoReg qui s'est fait représenter par Nicole OUILLON, membre élue du CoReg et responsable de la Commission féminine.

Mr MARTIN Président du 43210 cyclos Bas-en-Basset

Philippe BEST, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

### RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2017

Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les responsables de clubs, chers amis cyclotouristes.

Pour cette première année de mandature au sein du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes, le Comité Départemental de la Haute-Loire a agit dans la continuité en poursuivant le soutien apporté à nos 14 clubs.

Je retiens de bonnes réalisations que nous devons continuer à développer et quelques actions à mettre en œuvre pour les années à venir.

Nous sommes un petit Comité départemental (14 clubs pour 450 licenciés) au sein d'un très grand Comité Régional (400 clubs et 19000 licenciés). Notre très (trop) grande région de 12 départements s'étend du Cantal à la Haute-Savoie en passant par la Haute-Loire sur presque 70 000 km<sup>2</sup>.

Sans rentrer dans le détail, puisque les différentes commissions vont présenter leurs rapports respectifs. Je vais citer quelques réussites pour cette année 2017 :

- = Tout d'abord, la progression constante, et ceci depuis plusieurs années, du nombre de licenciés au sein de notre CODEP, alors que la tendance nationale est plutôt à la baisse.
- = Mais aussi, notre très bonne intégration au sein du COREG. Nous sommes présents au sein du comité directeur et au sein de presque toutes les commissions, ce qui est une prouesse compte-tenu de notre importance. Il y a presque autant de clubs au sein du COREG que nous avons de licenciés.
- = Sans oublier, le développement de l'école cyclo de Coubron et la création du Point Accueil Jeunes de St Didier en Velay. Point particulièrement important puisque que les jeunes sont notre avenir. Ce développement est lié au bon travail de formation réalisé au cours de cette année.
- = Je poursuis, par le travail réalisé au sein de nos commissions : La sécurité et notre collaboration avec les pôles techniques du département en ce qui concerne l'aménagement routier, et le tourisme avec le développement et la

promotion des voies vertes. L'aménagement de la Via Fluvia est pour nous une priorité.

- = Je termine en citant certaines manifestations qui ont retenu toute mon attention : celles organisées au sein du CODEP : la journée de découverte autour de la Via FLUVIA, et la journée des filles au départ de Montfaucon. Mais aussi celles organisées au sein des clubs avec la journée vélo à Beauzac et la ronde des Pâquerettes organisée à Coubon. Je n'oublie pas toutes les organisations de nos clubs qui ont rassemblé de nombreux Cyclos, VTTistes et marcheurs licenciés ou non.

Bien entendu, nous devons continuer de travailler pour développer ces actions.

Sur les actions à mettre en œuvre, pour 2018 et les années à venir, je citerai sans être exhaustif :

- = La valorisation de notre fédération avec pour objectif l'augmentation du nombre de nos licenciés, en effet comment ne pas réagir quand certaines manifestations de nos clubs, attirent plus de 1000 participants, alors que nous n'avons que 450 licenciés. C'est en particulier le cas des randonnées VTT.
- = Mais aussi, l'organisation du critérium du jeune cyclo.
- = Et pourquoi pas, l'organisation de séjours cyclos.

Je remercie le Comité Départemental Olympique et Sportif ainsi que le département pour leur aide financière.

Je remercie Jean-Pierre d'avoir su passer la main en douceur au sein de la présidence du CODEP.

Je remercie Nicole qui nous représente au comité directeur du COREG, Michelle, et Denis pour le travail effectué au secrétariat et à la trésorerie.

Je remercie Nicole, Michelle, Jean-Michel et Guillaume pour le travail réalisé au sein de nos commissions, ainsi que Benoit, Christian et Patrick membres du comité directeur pour leur implication dans le fonctionnement du CODEP.

Notre CODEP, ainsi que nos clubs, sont dirigés par des bénévoles et vous remarquerez les frais dérisoires générés par le secrétariat et l'absence totale de frais de déplacement, à croire que nous n'utilisons que nos vélos pour nous déplacer.

### **MOT DU PRESIDENT DU COREG AU CODEP 43**

exposé par Nicole OUILLON

Merci à Philippe pour son invitation mais je dois faire un choix et essayer d'aller au cours de mon mandat dans les 12 CoDeps.

#### **Effectifs :**

Le plus petit CoDep (453 licenciés) avec 14 clubs (le Cantal a 501 licenciés pour 10 clubs). Une hausse par rapport au 31/12/2016 de 28 licenciés à ce jour.

Pourcentage de féminines un peu faible à 16,8 % (76)

Réaffiliation de tous les clubs en 2017

Augmentation importante des clubs du Groupe Cyclo du Puy (+15), de Coubon (+11) et à un échelon moindre de Avenir Beauzac (+9).

**Reuves** : Moins bon département en terme d'abonnés avec à peine 4,6 %. 21 abonnés seulement, je pense qu'il est important d'avoir de nouveaux abonnés car notre revue est vraiment bien faite et surtout faite pour nous cyclotouristes.

**Jeunes** : Nette augmentation + 28, félicitations. La Roue Désidérienne vient d'ouvrir un point d'accueil jeune et nous devrions pouvoir signer la convention lors de l'AG du CoReg à Monistrol.

**Challenge national des écoles** : Les responsables de l' « école de Coubon » n'ont pas dû renvoyer leur carnet car je ne les ai pas trouvés sur le classement du Challenge national des écoles.  
Dommage car le fait de renvoyer le carnet vous permet d'obtenir 80 €

### **Challenge de CoReg :**

Ne pas oublier de bien renvoyer les fiches. Cela concerne les organisations inscrites au calendrier régional « Ou irons-nous »

72 nous ont manqué au total sur 404 manifestations soit 18% ;

A noter une présence à quasi tous les comités directeur du président Philippe BEST (3 réunions sur 5, mais Nicole représentait le CODEP43 en Janvier et en Mars)

Au travers des comptes rendus d'activités trimestriels et de vos réunions, j'ai le ressenti que le comité directeur cherche à développer et à dynamiser le département de la Haute Loire en matière de cyclotourisme.

Bon nombre d'actions envers les féminines, envers les clubs afin de créer un véritable lien de convivialité (journée à Beauzac et découverte de la Via Fluvia) démontrent que l'équipe en place a vraiment le souhait de mettre la Haute Loire sur de bons rails.

La formation suit son cours, le suivi des infrastructures également et la sécurité n'est pas en reste. Bref un comité dynamique et qui, c'est mon plus grand souhait envers le président et son équipe, devrait obtenir de bons résultats dans les années à venir.

### **concernant le CoReg**

**L'Ag du CoReg** : le samedi 2 décembre à l'Espace Beauvoir de Monistrol sur Loire. Si vous ne pouvez pas venir, surtout ne pas oublier de voter d'autant qu'à compter de cette année, vous pouvez voter par correspondance. Par contre un club qui vote par correspondance peut être présent à l'Ag mais ne votera pas.

Il serait bien que les clubs locaux soient présents.

**Ne pas oublier de faire la promotion de votre département**, et Monistrol sur Loire de son club, avec les randonnées organisées en 2018. **C'est le moment où jamais de vous faire connaître auprès des cyclos de cette grande région Auvergne – Rhône-Alpes.**

## Grande région

12 départements, 400 clubs, nous avons dépassé les 19 000 licenciés. A date égale nous perdons 100 licenciés et un peu plus de 200 par rapport au 31/12/2016. La FFCT a un déficit de 2100 licenciés (2000 en 2016). Situation préoccupante.

Pourcentage de féminines : de féminines un petit peu plus de 21%

L'effectif des jeunes est stable 2245 de moins de 18 ans

### **Dates à retenir : Organisations du COREG**

Le **séjour du CoReg** du 14 au 21/04 à Céreste (04) dans le Luberon ouvert à tous – bulletin d'inscription va être transmis à tous les présidents de CoDep sous peu

Du 1 au 5/7 : **raid VTT** au départ de la base VTT de St Jean la Vêtre (42)

**Critériums route et VTT** les 21 et 22/4 dans la Loire à Perreux

Le **séjour des jeunes** aura lieu – normalement - du 22 au 27/08 à Val d'Isère (à voir pour l'agrément DRSCS)

Le **séjour Féminin** se déroulera du 28 septembre au 1er octobre 2018 à Remuzat dans la Drôme Provençale - au Village Vacances "Les Lavandes".

Autre projet concernant les féminines : **Toutes à Toulouse en 2020**, Pour les féminines d'Auvergne - Rhône-Alpes, il pourrait être envisagé un voyage itinérant passant par les 12 départements de notre région. C'est à étudier.

**Aides** : Le CoReg aide toujours les nouvelles écoles ou nouveaux points d'accueil jeunes. De ce fait une convention est signée entre le club, le CoDep et le CoReg. 500 € sont ainsi attribués la 1<sup>ère</sup> année, puis 400, 300 et 200.

Nous aidons également les structures (clubs ou CoDep) qui ont des projets novateurs ou en lien avec le projet fédéral (l'accueil des jeunes, les féminines, les personnes en situation de handicap etc.). Pour cela il faut nous envoyer le projet + le budget prévisionnel **avant le 15 mars** de l'année en cours et avoir été présent ou représenté à l'AG du CoReg

Les annuaires 2018 devraient arriver fin janvier.....

### **INTERVENTION DE MR LE MAIRE DE ST-JULIEN -CHAPTEUIL**

Mr le Maire se dit très heureux de nous accueillir il se réjouit que le tour de France soit passé dans sa commune ce qui favorise le cyclotourisme. Il félicite à nouveau les bénévoles et regrette que le cyclotourisme attire si peu de femmes. Il conclue en se disant toujours prêt à nous accueillir.

## **RAPPORT COMMISSION SECURITE** : par Jean-Michel DELOLME

### **RESULTATS en 2017 :**

Niveau national : stabilité des résultats actuels par rapport aux années précédentes.

Niveau COREG : au 1<sup>er</sup> semestre 234 accidents dont 7 mortels dont 5 liés aux risques cardiovasculaires.

Niveau CODEP 43 : Pas d'accidents mortels

1 accident grave avec un grumier

Il y a une forte augmentation des accidents mortels liés aux risques cardiovasculaires.

Principales causes (analyse au niveau COREG) :

- Inattention du cycliste circulant seul (40%)
- Chute provoquée par un autre cycliste (20 %)
- Collision avec un véhicule (20%)
- Problème d'infrastructure (20%)

### **ACTIVITE 2017 :**

- Réunion commission sécurité CODEP43 le 22mars :

Statistiques accidents 2016 - évolution de la législation - conclusions de la commission sécurité du COREG du 20 février - bilan 2016 et plan d'action 2017.

- Réunions avec les 3 pôles de services techniques départementaux les 26 et 27 avril :
  - Actions prévues par le département : création de bandes cyclables – aménagements de carrefour – réfection de passages à niveau \_ aménagement d'un tunnel.
  - Propositions complémentaires du CODEP : liste des priorités établie par la commission sécurité
- Réunion annuelle avec le Conseil Départemental (Vice-Président en charge des routes et Directeur des services techniques.
- Participation aux réunions de la commission sécurité du COREG
- Sur le site de la FFCT on trouve des petites vidéos, très intéressantes.

### **AXES DE PROGRES :**

- Sensibilisation des adhérents, développement des bonnes pratiques
- Contribution à l'amélioration des infrastructures
- Améliorer la maniabilité individuelle et le comportement en groupe
- Sensibilisation aux accidents cardiovasculaires

## **RAPPORT COMMISSION CYCLOTOURISME ET VOIES VERTES**

par Michelle CELLE

Ce samedi 10 juin, une quarantaine de cyclos et cyclotes des clubs : La Roue Désidérienne( St-Didier), C.C. de Monistrol, GCP (le Puy), Club du Devès (Cayres), RCG (Ste-Sigolène) avec une majorité de féminines, les Hirondelles ( St-Pal de Mons, GC St-Julien-Chapteuil, affiliés à la FFCT, se retrouvaient sur la Via Fluvia. Si certains connaissaient déjà quelques tronçons, pour d'autres c'était la découverte de ce très beau tracé au relief modéré ( pente de 3 à 4 %), avec sa piste goudronnée parfaite pour l'ensemble des utilisateurs.

Chacun(e) a emprunté la voie verte au niveau qui lui convenait : gare de Bessamorel, Yssingeaux, La Chapelette, gare de Montfaucon. Ici, pas de chrono, seulement le plaisir de pédaler dans un cadre magnifique .  
Toutes et tous se sont retrouvés à Maisonneuve pour admirer les fresques, évoquant la vie du petit train, sur la maison du garde-barrière, et attendant avec impatience l'aménagement du tunnel pour découvrir d'autres horizons.  
Un petit retour en arrière jusqu'à Riotord, et c'est Philippe Best, président du Codep qui était là pour offrir le verre de l'amitié, puis, chacun de tirer du sac son pique-nique pris en commun. Ce fut excellent moment de convivialité.

Cette voie verte appréciée de tous, mérite que nous la fassions connaître, avec toutes les possibilités qu'elle peut offrir. C'est là l'un des rôles des clubs cyclistes. Dans cette optique, nous envisageons une manifestation organisée par le Codep 43, en relation avec les communautés de communes concernées, le jour de la fête du vélo le **dimanche 3 juin 2018**.

Nous avons rendez-vous le 30 novembre avec les CC des Sucs et du pays de Montfaucon pour discuter de ce projet

### **Les voies vertes en Haute-Loire :**

La VIA FLUVIA :

#### **Tronçon réalisé cette année :**

- De l'intersection avec la RD 434, appelée route de Versilhac, jusqu' au lieu dit Verchères et l'entrée d'Yssingeaux sur la Guide, , soit 1,7 km, . On peut regretter que la voie verte débouche directement dans la circulation, alors que la rue de la Guide a été entièrement refaite. ( le trottoir est réservé aux piétons)  
Solution proposée pour protéger les cyclistes : aménager une voie centrale banalisée. :

- A la Chapelette, le tunnel qui passe sous la RD 105 et le viaduc, jusqu'à la propriété Sarda soit environ 200 m.

-Fin octobre ont été entamés les travaux d'élargissement sur la RD 43 du débouché de la voie verte à la Chapelette, en coupant dans le rocher, de manière à aménager une voie en site propre de 3 m de large, avec barrières de protection, et suppression de l'angle aigu actuel pour accéder à la suite de la voie verte.

-les 400 m entre l'arrêt des travaux et la RD 434 : les arbres ont été coupés, ( on peut y passer en VTT ) , le goudronnage suivra celui de la Chapelette et l'ensemble devrait voir son achèvement en 2018. (Ce tronçon a pris du retard en

*raison des difficultés créées par la famille Sarda).*

### **Réalisations pour 2018/ 2019**

- D'Yssingeaux jusqu'à la carrière au lieu dit les Barthes : essentiellement la création des Granges à Echabrac d'une voie en site propre , à gauche de la voie rapide, sens Yssingeaux → Le Puy, jusqu'à la voie de la Galoche actuelle , en accès direct, sans passer par le village d'Echabrac. L'achat foncier est réalisé et les travaux devraient commencer bientôt. Ceci en raison du futur passage à 4 voies de la N 88. Mise en sécurisation des tronçons entre les 6 ponts et la gare de Bessamorel.

- De la gare jusqu'au Prat :600 m de voie partagée en procédant à l'élargissement de la voie actuelle .

- A partir du Prat jusqu'à la carrière des Barthes :

Pour les piétons : sera aménagé, le chemin qui passe par Glavenas, pour rejoindre la voie verte après la carrière.

Pour les cyclistes : aucune possibilité de contournement de la carrière. Il faudra donc passer par celle-ci en mettant en place une signalisation adéquat. L'accès ne posera pas de problème du vendredi après-midi jusqu'au dimanche.

### Les grands projets inscrits dans le contrat regional et départemental

**1- Voie verte du Velay** : de Brives-Charensac à Costaros, la Communauté d'agglomération du Puy en Velay travaille au réaménagement du tronçon Un projet plus global autour d'un axe voie verte Rosières - Le Puy- Costaros est en cours.

L'aménagement de la partie Rosières → Lavoûte , dont l'appel d'offres vient d'être lancé, a été présentée par les élus, ce qui a entraîné une réaction d'opposition de la part des riverains regroupés dans l'association « Agir pour l'Environnement Vellave ». Ils organisent une chaîne humaine cet après-midi. Ils souhaitent mobiliser suffisamment de participants pour former une chaîne de 5 km.

**2-Le projet de voie verte sur le territoire du Haut-Lignon:** dans ce secteur, la voie ferrée est utilisée par le train touristique, d'où la nécessité de créer de toute pièce la voie verte qui et permettra la liaison entre la Via Fluvia coté Haute-Loire et la Dolce Via côté Ardèche.

Côté Ardèche 2 solutions de raccordement à la Dolce Via soit au niveau de Saint-Agrève, soit au niveau du Lac de Devesset.

Ensuite la Voie verte rejoindra Le Chambon/Lignon et Tence par la RD 103 (route touristique), dont le déclassement est demandé et la réalisation prévue pour 2018. Après Tence, la voie verte rejoindra Chenereilles et le Lignon en début du barrage de Lavalette, traversé grâce à une passerelle de type tibétain pour accéder à l'ex village de Piboulet et rejoindre la Via Fluvia à Verne.

Ce projet de voie verte est inscrit dans le contrat régional, départemental et également dans le contrat de ruralité qui est en cours de négociation, actuellement, avec l'Etat.

**3-La Transcévenole du Puy-en-Velay à Présailles** ( utilisation d'un ancien tracé de voie ferrée) Projet en suspens car si la commune de Laussonne y est favorable, les autres communes concernées au sein de la CC de Mezenc Loire Meygal demandent un plus grand temps de réflexion.

**COMMISSION FEMININES** : par Nicole OUILLON du CoDep 43.

## **BILAN 2017**

**1<sup>ère</sup> activité** : Lister les référentes ou **correspondantes CLUBS** pour les contacter et connaître leurs attentes sur l'organisation d'une randonnée féminine, d'un week-end, d'un stage mécanique vélo ou autres.

**Bilan** : Notre secrétaire – Michèle – a recensé début 2017, les coordonnées de nos correspondantes. Sur 14 clubs, 6 ont fourni des noms. Seulement 2 féminines figurent dans la liste. Nous n'avons pas ou pratiquement pas de référentes dans nos clubs en Haute Loire (sauf 2 clubs : Ste Sigolène et le Puy).

**2<sup>e</sup> activité** : Réaliser une rétrospective sur **l'évolution des effectifs** féminins du département.

**Bilan** : Depuis ces 4 dernières années, nos effectifs féminins sont relativement stables. On comptabilise 65 à 75 licenciées à la FFCT.  
3 clubs en sont dépourvus : Montfaucon, Le Devès, Bas.  
2 clubs ont recruté : Vals et le Puy.  
Tandis que les clubs de Coubon, Yssingeaux et St Pal ont perdu quelques féminines.

### **3<sup>e</sup> activité** :

Proposer **3 manifestations spéciales « Féminines »** aux cyclottes du département.

Retour sur ces 3 organisations :

- Pour sa 1<sup>ère</sup> édition, la **Ronde des Pâquerettes**, nouvelle épreuve cycliste réservée exclusivement aux Féminines, a eu lieu **samedi 24 juin à COUBON**

Ce sont **150 féminines** qui se sont rassemblées en tout début d'après-midi avant de se disperser sur les différents parcours proposés par le **Groupe Cyclo de Coubon**.

A savoir **3 parcours vélo Route, 3 parcours VTT et un parcours de Marche** pour les non adeptes du 2 roues. On a enregistré **75 participantes sur les itinéraires de vélo route et VTT**. Au retour des séances d'étirement étaient également proposées.

C'est dans une ambiance très conviviale et sous un soleil de plomb que s'est déroulée cette manifestation. Malgré la chaleur et la dureté des circuits, toutes les dames affichaient le sourire au retour grâce à l'excellente organisation et au plaisir ressenti d'être entre filles sur ces parcours.

Notre objectif de **RASSEMBLER des féminines** autour du vélo était une 1<sup>ère</sup> sur le département.

Aussi, je souhaite féliciter l'équipe organisatrice de Philippe Raffier avec ses nombreux bénévoles (en grande partie membres du groupe cyclo) qui se sont impliqués avec brio pour ce **1<sup>er</sup> rassemblement cycliste féminin**.

Je n'oublierai pas le **volet sécurité** mis en place sur tous les parcours. En effet avoir des motos qui régulaient la circulation automobile était plutôt rassurant. Donc bravo à vous tous.



Cette 1<sup>ère</sup> édition, organisée au profit de l'APPEL a été un succès.

De plus, nombreux ont été les lecteurs du journal l'EVEIL à découvrir la forte participation des féminines à cette Ronde des Pâquerettes.

Cette manifestation doit continuer et nous l'intégrerons dans le **calendrier régional de la Fédération Française de Cyclotourisme** pour sa 2<sup>e</sup> édition en 2018.

- **2e manifestation prévue au calendrier : « la Cyclo découverte du Haut Lignon » qui a eu lieu le samedi 19 août au départ de MONTFAUCON.**

Il s'agissait d'une **1ère Sortie féminine inter club** sur la journée avec un pique-nique à TENCE à midi. Le parcours de 85 km – tracé sur 2 boucles – a vu la participation de **8 féminines représentant 4 clubs** (Ste Sigolène, St Julien, Coubon, Le Puy).

2 groupes de niveaux – sur 2 parcours 65 et 85 km - ont été constitués au départ afin de chacune puisse passer une agréable de journée de vélo en maintenant un regroupement pour la pause de midi. Au retour, la fin des parcours empruntant la voie verte entre Lapte et Montfaucon a permis aux 8 féminines de rentrer ensemble.

Toutes ont apprécié cette journée et espèrent que cette initiative soit reconduite en 2018 et que plus de féminines participent.

- **3e organisation prévue au calendrier : « le 1<sup>er</sup> Séjour Féminin du CoReg AURA » au VVF de Vendes dans le Cantal. Il s'est déroulé du vendredi 15 septembre au lundi 18 septembre.**

C'est un séjour en étoiles sur 4 jours - avec des parcours de niveau- qui a été proposé à 70 féminines de la région Auvergne Rhône Alpes. Ce sont 45 clubs représentant 9 départements qui ont fait le succès de ce 1<sup>er</sup> séjour des Auverhônalpines.

#### **La Haute Loire s'est brillamment comportée avec sa délégation.**

5 personnes venant des clubs de Coubon et du Puy ont participé et contribué au bon déroulement du séjour. Il s'agit pour Coubon de Marie Claude et Colette, pour le Puy de Pierrette et Nicole (en tant que responsable du séjour) assisté de Jean Claude C. (en tant que serre fil bénévole).

Les 3 parcours journaliers proposés de distances et de difficultés différentes – (allant de 70 à 110 km) - ont permis de rayonner sur les régions « Mauriac – Bort les Orgues » classée Territoire Vélo, du Puy Mary et de Salers.

La météo, quelque peu capricieuse le dimanche, a permis de visiter certains sites et musées intéressants en profitant de la journée du patrimoine. Bonne humeur, convivialité, entraide étaient bien présentes durant tout le séjour.

## Les PROJETS pour 2018 :

C'est la poursuite des 3 actions lancées en 2017 pour pouvoir continuer notre intégration dans la grande famille des féminines de la Région Auvergne Rhône Alpes

- **1<sup>er</sup> point : C'est créer un réseau de correspondantes inter clubs au niveau de la Haute Loire.**

Il y a 18 % de féminines licenciées à la FFCT dans notre département. Je souhaiterais avoir 1 ou 2 filles par club avec qui je pourrais communiquer et ou transmettre toutes les informations régionales et départementales « spéciales féminines ».

- **2<sup>e</sup> point : C'est augmenter le nombre de licenciées féminines dans nos clubs.**

A ce jour, on pourrait espérer atteindre les 100 licenciées. Cela nous permettrait d'atteindre les 20 % par rapport au nombre total de licenciés du département et on se rapprocherait du niveau régional (qui est de 22%).

Pour cela on doit proposer un accueil spécifique dans nos clubs concernant l'encadrement des 1ères sorties. Une fois intégrées, ces dames – souvent très volontaires – auront envie de poursuivre la pratique du vélo.

Chacun connaît dans son entourage des féminines qui roulent seules ou entre copines. Compte tenu des risques d'agression qui existent envers les femmes, je pense que la solution de l'appartenance à un club serait une bonne formule.

- **3<sup>e</sup> point : C'est donner la possibilité à nos féminines de se retrouver à l'occasion de manifestations qui leur sont dédiées.**

Le **GC Coubon** propose la 2<sup>e</sup> édition de « La Ronde des Pâquerettes » le samedi 16 juin.

Le **CoDep 43** reconduit sa 2<sup>e</sup> « Sortie féminine inter club » au départ d'Yssingaux le samedi 15 septembre.

La **Commission Féminine du CoReg AURA** organise son séjour annuel du vendredi 28 septembre au lundi 1<sup>er</sup> octobre en Drôme Provençale. C'est au Village Club « les Lavandes » à Rémuzat que se retrouveront les Auverhônalpines pour leur 2<sup>e</sup> rassemblement régional.

Je souhaiterais que notre délégation altiligérienne fasse honneur à notre département de par sa présence en nombre à ce séjour.

« **Les Objectifs FFCT au niveau du développement du vélo au féminin** » à tous les échelons de nos structures.

- Mettre en valeur la pratique du vélo par les femmes
- Valoriser le vélo comme moyen efficace pour améliorer sa santé
- Promouvoir le vélo comme vecteur de convivialité et de rencontres
- Démontrer aux femmes qu'il est possible de pratiquer le vélo en toute autonomie

2 types de structures permettent de prendre en charge les jeunes :

**1-L'Ecole de VTT du Groupe Cyclo de Coubon** : l'école est labellisée FFCT. L'encadrement est assuré par des **initiateurs et des animateurs** formés sous la responsabilité d'un **moniteur** Guillaume CHANGEA . L'école compte 24 jeunes de 10 à 18 ans.

**2-Le point d'accueil jeunes de la Roue Désidérienne** à St-Didier en Velay qui fonctionne depuis septembre 2017.

C'est un accueil structuré pour les jeunes âgés de 8 à 18 ans, sous la responsabilité du président du club.

Les jeunes sont encadrés par des **animateurs-club** (qui ont suivi une formation spécifique) et des adultes expérimentés.

14 sorties sont programmées pour un temps qui correspond à l'année scolaire 2017/2018.

## QUESTIONS DIVERSES

### **Formation aux premiers secours ( PSC1) :**

Le club de Coubon organise un stage qui aura lieu prochainement.

Ce stage est obligatoire lorsqu'on veut encadrer des jeunes et il est nécessaire de faire un recyclage tous les 2 ans.

**Formation mécanique** : demandée par les féminines. Un stage sera programmé en 2018.

### **Les différents types de licences :**

**VÉLO BALADE** : correspondant à une pratique douce, familiale ou occasionnelle du cyclotourisme, pour laquelle le certificat médical ne sera pas obligatoire (pour des parcours, vert à bleu, en termes de difficulté).

**VÉLO RANDO** : pour une pratique régulière du cyclotourisme, sur tous types de parcours. Le certificat médical sera obligatoire, à renouveler au moins tous les 5 ans + répondre à un questionnaire de santé que l'adhérent garde vers lui.

**VÉLO SPORT** : cette variante permet aux adhérents ayant une pratique plus sportive de s'inscrire à des événements tels que les cyclosportives **en dehors de la FFCT**. Un certificat médical sera obligatoirement fourni tous les ans. Le tarif de la licence et les options d'assurances liées restent inchangés.

Les licences sont toutes au même tarif.